

COMMUNE DE BEURAINS
(Pas-de-Calais)
ARRETE du Maire n° 2025/28
PORTANT modification de l'arrêté n°2025/19 –
Autorisation de stationner le camion épicerie solidaire

Le Maire de la Commune de BEURAINS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

CONSIDERANT qu'aux termes de l'article L2112-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire est tenu de veiller à la sûreté et à la commodité du passage dans les rues et places publique d'une part, et que d'autre part, il exerce la police de la circulation sur les voies communales en application des articles L2213-1 et L2213-2 du même code ;

CONSIDERANT la demande de Mme MOCQUANT Emeline, responsable du CCAS de la commune de Beurains, pour laquelle il est nécessaire de reprendre l'arrêté n°2025/19, concernant la modification de l'article 1 ;

CONSIDERANT qu'il convient, dans l'intérêt de l'ordre et la sécurité publics, de modifier les dispositions de l'arrêté municipal n°2025/19 du 15 mai 2025.

ARRETE

Article 1 : le présent arrêté modifie l'arrêté n°2025/19 du 15 mai 2025.

Article 2 : l'article 1 de l'arrêté n°2025/19 du 15 mai 2025 est abrogé et remplacé par la disposition suivante :

« Madame FEUTRY Véronique, présidente de l'association DEMAIN, domiciliée au 13 rue Braque à Arras (62000), est autorisée à installer un camion itinérant d'épicerie solidaire immatriculé GC-552-FL sur trois places de stationnement du parking du boulo-drome, situé avant le n°1 de la rue Aristide Briand. **Cette installation est autorisée uniquement le mardi de 12h00 à 17h00.** »

Article 3 : les autres articles de l'arrêté n°2025/19 restent inchangés.

Article 4 : le présent arrêté est notifié à la personne mentionnée à l'article n°2 ci-dessus.

Article 5 :

- Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de BEURAINS,
- Monsieur le Commissaire de Police d'ARRAS,
- Madame FEUTRY Véronique.

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Décision rendue exécutoire par la publication le 18/07/2025

Fait à BEURAINS, le 15/07/2025

Cédric DUPOND
Maire,

